

place aux temps les plus anciens de l'âge du renne. D'après M. l'abbé Ducrost, au contraire, l'outillage de Solutré serait plus moderne et formerait un passage, un acheminement vers l'époque dite de la *Pierre polie*,

M. Arcelin combat les arguments de M. l'abbé Ducrost et conteste l'importance que ce dernier donne à certains types accidentels qui, pour M. Arcelin, ne sont que des exceptions. Il conclut dans le même sens que M. de Mortillet.

M. de Cartailhac se range à cette manière de voir.

M. Arcelin émet le regret de n'avoir pu soumettre aux membres du congrès les collections qu'il a réunies à Solutré, celles de M. de Ferry et d'autres encore. Malheureusement le projet d'excursion à Solutré s'est fait à son insu et le Comité n'a pas jugé à propos de l'en instruire de façon à rendre son concours aussi utile qu'il l'aurait voulu.

M. le président Broca s'étonne qu'on n'ait point fait appel à M. Arcelin dans cette circonstance.

L'incident vidé, M. Arcelin revient à la discussion et explique certains faits que M. l'abbé Ducrost considère comme des caractères de transition. Il est certain pour lui, par exemple, que les chasseurs de rennes ont apporté de Charbonnières, où ils exploitaient les couches à silex, à leur campement de Solutré, certaines hachettes quaternaires, beaucoup plus anciennes. Des glissements, des mouvements du sol ont laissé pénétrer jusque dans les couches archéologiques quelques objets étrangers et plus modernes. Il faut donc, en matière de classification, s'en tenir aux grands caractères généraux, constants, et n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les faits exceptionnels.

La suite de la discussion est reprise le soir, à huit heures.

M. Broca expose sommairement, avec le talent qu'on lui connaît, les observations qu'il a faites sur les ossements de Solutré. Il établit son diagnostic en s'appuyant particulièrement sur les données que lui fournissent l'indice céphalique, l'indice nasal, l'indice orbitaire, la conformation du péroné, les sutures crâniennes, et conclut à la présence, à Solutré, de deux races : l'une brachycéphale, c'est-à-dire à tête ronde, l'autre di-